



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
du 23 mars 2020

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 23 mars 2020 à 15 h 00 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie du COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président et à laquelle ont assisté :

MM. Gabriel Michaud; vice-Président
Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies - RAIM

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Rapports SIMO pour les mois de décembre (révisé) et de février 2020
- Transferts budgétaires 2020-02 et 2020-03

RÉSOL. : 20-03-2020 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 21-03-2020 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 février 2020;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 29 février 2020;
6. Adoption du règlement no 121 – Règlement décrétant des travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage de la RAETM et autorisant un emprunt au montant de 953 000 \$;
7. Adoption de soumission RAETM-2020-002 – Service de nettoyage par camion vacuum;
8. Adoption de soumission RAETM-2020-003 – Vidange des boues de la station d'épuration;
9. Affaires nouvelles;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 22-03-2020 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 février 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 février 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 23-03-2020 (Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 553,85 \$ et de 50 182,41 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

RÉSOL. : 24-03-2020 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 29 février 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} février au 29 février 2020 au montant de 44 542,48 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 25-03-2020 (Adoption du règlement no 121 – Règlement décrétant des travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage de la RAETM et autorisant un emprunt au montant de 953 000 \$)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le règlement décrétant des travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage de la RAETM et prévoyant un emprunt de 953 000 \$, financé pour une période de dix (10) ans, soit adopté sous le numéro 121.

Le projet de règlement a déjà été déposé, présenté et copie a été remise aux membres du conseil d'administration présents lors de la séance du 24 février 2020.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 26-03-2020 (Adoption de soumission RAETM-2020-002 – Service de nettoyage par camion vacuum)

ATTENDU QUE la RAETM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAETM-2020-002 pour les services de nettoyage par vacuum;

ATTENDU QUE la durée du contrat est de 18 mois à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de la RAETM ou à l'atteinte du montant total adjugé selon la première éventualité;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 19 février 2020;

ATTENDU QUE deux (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 10 mars 2020 soit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Beaugard environnement ltée	33 085,20 \$
EBI Envirotech inc.	35 499,03 \$
9363-9888 Québec inc. (Sanivac)	55 463,94 \$

ATTENDU également le rapport daté du 18 mars 2020 de Mme Julie Vallée, chef de division à l'approvisionnement par intérim à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est de 40 388,42 \$ (taxes incluses);

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Beaugard environnement ltée n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 23 mars 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la société Beaugard environnement ltée datée du 10 mars 2020, pour les services de nettoyage par vacuum pour un montant de 28 776 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ

RÉSOL. : 27-03-2020 (Adoption de soumission RAETM-2020-003 – Vidange des boues de la station d'épuration)

ATTENDU QUE la RAETM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAETM-2020-003 pour les services de vidange des boues de la station d'épuration;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 5 février 2020;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 10 mars 2020 soit :

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure)	490 \$ / TMS
Excent Environnement inc.	647 \$ / TMS

ATTENDU QUE la soumission de la société Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure) s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport préparé le 11 mars 2020 par M. Frédéric Ebacher, ingénieur de la Firme EnviroServices inc.;

ATTENDU également le rapport daté du 12 mars 2020 de Mme Julie Vallée, chef de division à l'approvisionnement par intérim à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est de 560,34 \$/ TMS) pour un budget total de 650 000 \$ (taxes en sus);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure) n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 23 mars 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la société Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure) datée du 10 mars 2020, pour les services de vidange des boues de la station d'épuration pour un montant de 490 \$ / TMS pour un total de 650 000 \$ taxes en sus.

QUE cette dépense soit financée par la réserve pour l'entretien et/ou la vidange des boues des étangs d'épuration créée par le règlement 120.

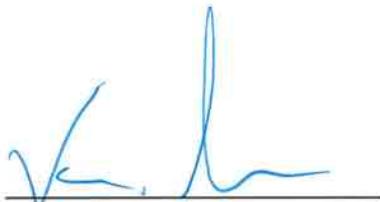
ADOPTÉ

RÉSOL. : 28-03-2020 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ



Président



secrétaire-trésorière